

NOTICE D'INFORMATION

FORTIS FORM 2009

Code ISIN : FR0000402182

Forme juridique de l'OPCVM :	FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Société de Gestion :	FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT FRANCE 23 rue de l'Amiral d'Estaing - 75209 PARIS CEDEX 16
Gestionnaire financier (par délégation) :	FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT SA/NV Boulevard du Roi Albert II, 1 – 1210 Bruxelles - Belgique
Dépositaire :	FORTIS INVESTMENT FINANCE 23, rue de l'Amiral d'Estaing - 75209 PARIS CEDEX 16
Etablissement conservateur :	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Commissaire aux comptes :	Patrick SELLAM 49-53, avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS

CARACTERISTIQUES FINANCIERES

Classification :	Obligations et autres titres de créances libellés en euro
Garantie :	Garantie intégrale à l'échéance hors commission de souscription
Objectif de gestion :	L'objectif de gestion est de participer à la performance du marché de taux européen tout en assurant une valeur liquidative minimum de rachat à l'échéance du 29 octobre 2009, dans les conditions exposées ci-dessous.
Orientation des placements :	<p>FORTIS FORM 2009 est essentiellement spécialisé dans la gestion d'instruments à taux fixe (obligations et titres de créance négociables).</p> <p>L'OPCVM pourra intervenir sur l'ensemble des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille afin de réaliser l'objectif de gestion.</p> <p>Ces opérations seront effectuées dans la limite maximum d'une fois l'actif de l'OPCVM.</p> <p>Ce FCP respecte les règles d'investissement de la Directive européenne 85/611/CEE du 20 décembre 1985 modifiée.</p>
Garantie et protection du capital :	<p>FORTIS INVESTMENT FINANCE assure à tout souscripteur, à la seule échéance du 29 octobre 2009, une valeur liquidative minimum de rachat d'un montant de 39,90 Euros à la suite de la division de la valeur de la part par 95 du 20 février 2004 (anciennement de 3 790,00 Euros). A titre indicatif, sur la base de la valeur liquidative du 26 avril 2001 - soit 2 687.60 Euros - le taux actuariel / an serait de 4.12 %.</p> <p>Si la valeur liquidative d'entrée est supérieure au montant minimum garanti, le porteur de part bénéficiera d'une protection à hauteur du minimum garanti.</p> <p>Les modalités et les conditions de la mise en œuvre de cette garantie et/ou protection du capital sont développées dans l'engagement annexé à la présente notice d'information.</p>

En cas de non renouvellement de la garantie, les porteurs en seront informés quinze jours avant l'échéance de la garantie et le FCP changera de classification.

Durée minimale de placement recommandée : supérieure à deux ans.

Souscripteurs concernés : Tous souscripteurs

Affectation des résultats : Le FCP capitalisera l'intégralité des revenus.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Durée du Fonds : 99 ans

Date de clôture du premier exercice : dernier jour de Bourse du mois d'avril 1993

Date de clôture de l'exercice : dernier jour de Bourse du mois de décembre.

Valeur liquidative d'origine : F. 10.000, soit 1 524,49 EUR

Division de la valeur de la part par 95 le 20 février 2004

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : chaque jour de Bourse ouvert à Paris à l'exclusion des jours fériés légaux en France, après centralisation.

Conditions de souscription et de rachat : Les demandes de souscription et de rachat, qui ne peuvent porter que sur un nombre entier de parts, sont reçues à tout moment par votre intermédiaire financier habituel. Elles sont centralisées auprès de BNP PARIBAS pour les intermédiaires affiliés en EUROCLEAR FRANCE et auprès de FORTIS INVESTMENT FINANCE pour les autres entités chaque jour de calcul de valeur liquidative à 11 heures et sont réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Les règlements afférents interviennent le deuxième jour ouvré (J+2) suivant la date de calcul de la valeur liquidative

Commission de souscription maximale : 2 %
dont part acquise à l'OPCVM : néant.

Commission de rachat maximale : néant.

Frais de gestion maximum : 0,50 % HT de l'actif net. Ils seront imputés prorata temporis au compte de résultat de l'OPCVM lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Libellé de la devise de comptabilité : EUR.

Adresse de la Société de gestion : 23, rue de l'Amiral d'Estaing - 75209 PARIS CEDEX 16

Adresse du dépositaire : 23, rue de l'Amiral d'Estaing - 75209 PARIS CEDEX 16

Lieu de publication de la valeur liquidative : Locaux de la Société de Gestion et du dépositaire

La présente notice d'information doit obligatoirement être proposée aux souscripteurs préalablement à la souscription, remise à la souscription et mise à la disposition du public sur simple demande.

La note d'information complète de l'OPCVM et le dernier document périodique sont disponibles auprès de FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT FRANCE - 23, rue de l'Amiral d'Estaing - 75209 PARIS CEDEX 16.

Date d'agrément de l'OPCVM par la Commission : 29 novembre 1991

Date d'édition de la notice d'information : 2 septembre 2004